



Association Départementale
Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**
Emploi Formation - Ateliers d'insertion

BILAN D'ACTIVITÉ 2017

MAISON RELAIS PENSION DE FAMILLE

Janvier 2018

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE ET DE LA MAISON RELAIS	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L’ACTION	4
3. EVENEMENTS MARQUANTS	7
4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES	11
5. PAROLES ET TEMOIGNAGES	13
6. RESSOURCES HUMAINES	14
7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT	15
8. DEMARCHE QUALITE ET PLAN D’ACTIONS	16
9. PERSPECTIVES	18

1. PRESENTATION DU POLE ET DE LA MAISON RELAIS

Le pôle **LOGEMENT-HÉBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- ▶ 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ARGOS, Ker GALLO, Clara ZETKIN (77 places)
- ▶ Une maison relais (25 places)
- ▶ Des places de stabilisation (6 places)
- ▶ Une structure d'hébergement d'urgence Hybritel (54 places)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement (ASRL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)
- ▶ L'intermédiation des logements des Programmes Sociaux Thématiques
- ▶ Une action visant la préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)
- ▶ Un bail à réhabilitation (Loudéac)
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- ▶ La formation sur les dispositifs DALO/DAHO
- ▶ Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO
- ▶ Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)
- ▶ **Une Maison Relais (18 logements - 25 places)**

La maison relais représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie pour des publics ayant des difficultés à accéder au logement ordinaire.

L'aspect privatif du logement, le concept d'habitat dans le sens d'habiter, l'état d'esprit de la structure en font un lieu exempt du côté impersonnel qui peut être reproché aux grandes structures d'hébergement collectif. La maison relais se situant sur le registre du logement durable, elle n'est pas une alternative aux dispositifs d'insertion ni une solution de logement pour les personnes défavorisées à défaut d'une offre accessible ou adaptée dans le logement social.

Ce lieu permet aux résidents de se construire progressivement, de retrouver une vie sociale. Ceci afin de cerner leurs propres forces et de faire émerger des projets individuels (de santé, d'insertion professionnelle, de relogement ou autres). Le temps y est avant tout destiné à se retrouver dans un lieu accueillant et convivial où sont valorisés les compétences et savoir-faire de chacun. Ce fonctionnement offre l'occasion à certains de trouver un mieux-être et d'évoluer à travers différentes activités.

Il s'agit de :

- **Proposer aux personnes un habitat pérenne adapté** à leurs problématiques sociales, psychologiques et physiques.
- **Favoriser l'inscription des résidents dans leur environnement** et à la vie de la cité, notamment à partir de liens axés sur la convivialité
- **Soutenir les résidents dans le savoir habiter et dans l'installation** à la résidence afin de favoriser le choix de rester ou de partir.

La Maison Relais accueille :

- Des hommes seuls.
- Des femmes seules.
- Des couples avec ou sans enfant.
- Des familles monoparentales.

Les résidents présentent les caractéristiques suivantes :

- Niveau de ressources suffisant pour acquitter une redevance
- En situation d'isolement ou d'exclusion sociale
- En difficulté pour accéder à un logement ordinaire ou s'y maintenir

Les résidents présentent les capacités suivantes :

- Participer à une vie collective
- Cohabiter avec des ménages présentant des problématiques diverses
- Evoluer en autonomie dans les actes de la vie quotidienne ou accepter de se faire aider
- Adhérer au projet social de la maison relais et à ses modalités de fonctionnement.

Le bâtiment comporte 2 cages d'escaliers comprenant 18 logements (capacité d'accueil de 25 places) et des espaces collectifs (1 cuisine, 1 salle de vie, 1 salle d'activités, 1 salon/salle de jeux, 1 buanderie, 1 bureau, 1 jardin).

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

Le taux d'occupation annuel 2017 moyen par logement est de 81%*. L'écart de 19 points par rapport à un taux d'occupation maximal est majoritairement occasionné par la vacance de logements sur les logements de type 4 à destination de familles. En effet, les ménages en liste d'attente SIAO sont en majorité des personnes isolées.

* Ne sont pas pris en compte les 2 nouveaux logements rue Rostand pris en location au 15/12/2017.

2.1. Typologie du public présent

Composition des ménages : une majorité de personnes isolées et d'hommes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Isolé	14	16	16	14	14	12
Isolé avec enfant(s)	2	2	3	4	4	3
Couple	2	1	/	/	/	/
Couple avec enfant(s)	6	4	2	/	/	/
Total	24	23	20*	18	18	15

Un habitant sur huit à la maison-relais est une personne isolée.

Entre 2012 et 2016, ce nombre de personnes isolées sans enfant est stable (14 à 16 ménages) et représente la majorité du public accueilli. Durant les années 2015 et 2017, la maison-relais a accueilli moins de ménages différents que les années précédentes. Cela s'explique en particulier par la vacance sur les grands logements T4 dans l'attente des travaux.

Répartition du public selon le sexe : Une prédominance des hommes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes	21	19	16	13	13	12
Femmes	11	7	6	5	5	3
Enfants	14	6	6	6	6	4*
Total	46	32	28	24	24	19

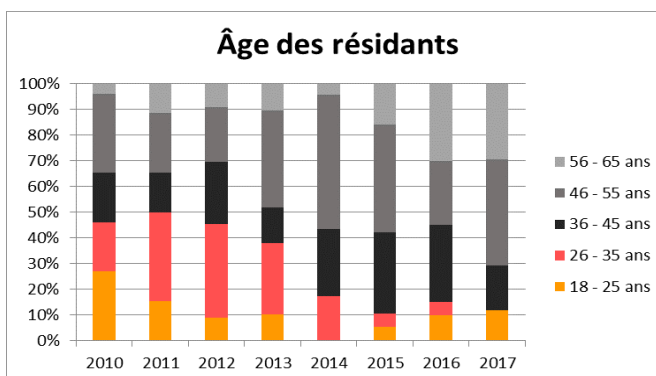
* Dont 2 enfants majeurs.

Comme pour la plupart des pensions de familles, la population est essentiellement composée d'**hommes seuls qui représentent la majorité des ménages présents**.

Répartition du public selon l'âge : Un net vieillissement de la population

En 2010, les moins de 36 ans représentaient quasiment la moitié des résidents. Aujourd'hui près de **9 résidents sur les 15 ménages ont plus de 35 ans**.

Cette évolution s'explique par les moindres départs des résidents de la maison-relais et par l'accueil de personnes plus âgées.



Ressources financières : Des revenus issus des minima-sociaux

En 2017, **10 résidents sur 12 perçoivent uniquement des minima sociaux** (RSA socle, AAH, ASPA).

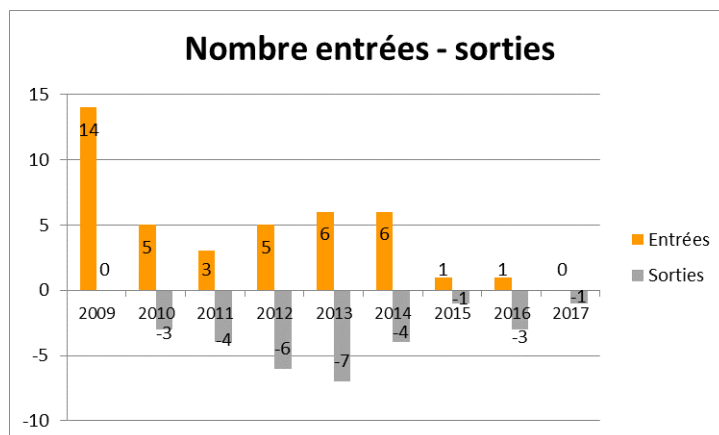
Depuis 2011, il y a eu peu d'évolution dans la nature des ressources des résidents.

	2017
RSA socle	5
Allocation Retour Emploi	1
AAH	4
Pension d'invalidité	1
APA (minimum vieillesse)	1
Total	12

2.2. Les entrées et les sorties

Depuis 2010 :

- 41 entrées
- 29 sorties



2.2.1. Les ménages sortis du dispositif

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Accès au logement ordinaire	1	3	1	/	1	1
Situation inconnue	2	/	2	/	/	/
Hébergement chez un tiers	/	1	/	/	1	/
Décès	1	1	/	1	/	/
Autres	2	2	1	/	1*	/
Total	6	7	3	1	3	1

* Entrée à la pension de famille de Dinan

Une pension de famille permet d'accueillir des personnes dans la durée. Il y a donc une relative stabilité dans l'occupation des logements de la Maison Relais. Leur nombre est variable depuis l'ouverture.

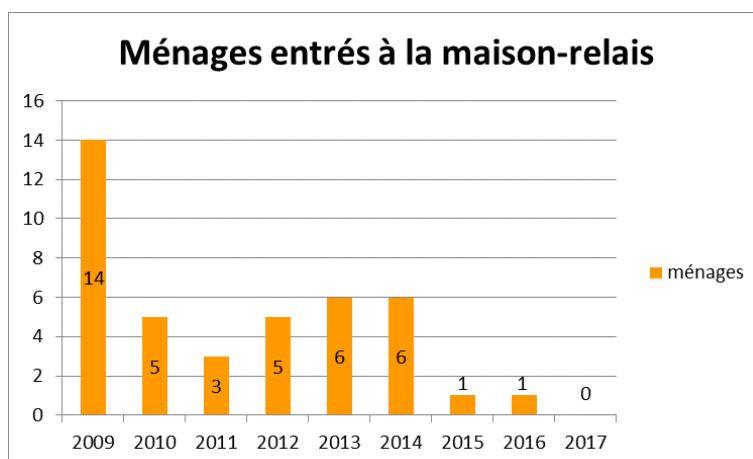
En 2017, une sortie de la maison-relais :

- Une femme avec enfants qui a accédé à un logement social de Côtes d'Armor Habitat

2.2.2. Les ménages entrés sur le dispositif

La maison-relais ayant ouvert en juillet 2009, les entrées se sont échelonnées durant cette même fin d'année et sur l'année 2010 (19 ménages entrés).

Les ménages accueillis à la maison-relais sont issus pour la majorité de dispositifs d'hébergement d'insertion (Places de stabilisation, CHRS, Logements conventionnés Aide au Logement Temporaire). Les autres ménages viennent d'hébergement d'urgence ou de logements ordinaires.



L'absence d'entrées s'explique par le fait qu'il n'y a pas de demande pour les logements de type 4 et le souhait de libérer 4 logements de la cage B pour des travaux à venir au 1^{er} semestre 2018. En 2017, aucune entrée

3. EVENEMENTS MARQUANTS

La campagne de financement participatif



Dans le cadre de la réhabilitation de la pension de famille (transformation des logements T4 et studio et T2), une campagne de financement participatif a été lancée pour récolter les fonds nécessaires à la réhabilitation d'un studio. Du 31 octobre au 29 janvier 2018, le projet a été présenté sur la plateforme internet <https://www.lespetitespierres.org/>.

L'objectif est de collecter 14 004 euros en 90 jours.

Durant la campagne, les actualités du projet, une série d'épisodes présentant le quotidien de la maison-relais et des témoignages ont été mis en ligne sur l'espace dédié au projet.

Le projet est représenté par Pierre GRELLARD, président, et Pierre-Yves L'HER, coordinateur, qui ont été désignés « ambassadeurs ». Les professionnelles et les résidents se sont beaucoup mobilisés dans ce projet qui a donné lieu à des nombreuses retombées presse : radio activ', Ouest-France, Le Télégramme.

Les activités régulières

■ Les petits « déjeuners qui réfléchissent »

Le projet « **petit déjeuner qui réfléchit** » est un support de mobilisation qui permet aux résidents de la maison relais de développer ou de maintenir leur autonomie dans la vie quotidienne dans une ambiance conviviale. Il permet d'élaborer ensemble des outils ou des supports pour faciliter l'organisation de la vie quotidienne en valorisant les connaissances, les savoir-faire et les potentialités des participants. Cette activité a lieu une fois par mois le mercredi matin.

En 2017, plusieurs thèmes ont été abordés :

- La mobilité, urbaine, départementale, régionale
- Le tri des papiers
- Le jardin
- Le budget à l'aide du jeu Budgetissimo (jeu conçu par l'association Famille Rurale) : réflexion sur les priorités au niveau de la gestion budgétaire et échanges sur des conseils et astuces.
- L'armoire à pharmacie familiale : contenu et conservation des médicaments au domicile ?
- Construction d'un calendrier des démarches administratives

■ Les ateliers autour du repas

« **Mangeons au rythme des saisons** » : rencontre mensuelle autour d'un petit déjeuner ou goûter ou temps de réalisation pour la préparation des repas hebdomadaires.

Les objectifs sont les suivants :

- Diversifier les repas en tenant compte des saisons
- Introduire davantage de légumes et de fruits de saison dans l'élaboration des repas
- Varier les recettes et équilibrer les repas
- Valoriser le potager.

Les étapes sont les suivantes :

- Construire un calendrier de fruits et légumes avec les résidents
- Effectuer des recherches de recette simples sur internet ou dans des magazines à partir des fruits et légumes de saison, en valorisant les produits cultivés du jardin
- Sélectionner les recettes pour le repas hebdomadaire le jeudi

« **Restes on cuisine** » : permettre aux personnes accueillies de diversifier la manière de cuisiner les ingrédients « de base » afin d'éviter un dégoût de ceux-ci et de reprendre plaisir à cuisiner.

Un bon nombre de résidents font part d'une lassitude alimentaire, achetant les mêmes produits et les cuisinant régulièrement de la même façon. De plus, un certain nombre effectue les achats alimentaires en début de mois, ou du fait de leur gestion budgétaire, ne peuvent en fin de mois effectuer d'autres achats alimentaires et doivent se contenter des produits restant dans les placards (produits de base : pâtes, riz, œufs, conserves de légumes...)

Les professionnelles proposent un temps de confection de plats à partir d'un ingrédient principal. Chacun peut décliner la préparation de cet ingrédient à sa manière afin de le mettre en valeur, lui donner plus de goût.

« **Les repas partagés** » : Le principe est simple, chacun apporte un ingrédient, une partie du repas. Les éléments ainsi rassemblés vont être cuisinés pour confectionner un menu que les personnes présentes partagent.

Un constat, de plus en plus de participants à ces repas partagés qui sont maintenant attendus par les personnes accueillies qui sont de plus en plus force de proposition pour la conception, le partage de recettes et de bons moments.

■ **Les sorties mensuelles**

Tout au long de l'année, les résidents programment les lieux ou sites qu'ils souhaitent visiter. C'est une bonne manière d'apprécier la région qu'ils connaissent peu...et ainsi profiter du grand air. Aussi nous nous sommes rendus sur le site de la Vallée des Saints à Carnoët où nous avons rencontré quelques mystérieuses et intrigantes statues : la journée a été riche en découvertes ; une balade sur la belle côte du Trégor : le matin découverte du marché estival de Lannion puis le pique-nique au Port de Ploumanac'h ...D'autres sorties mensuelles seront prévues durant l'année 2018

■ **L'atelier sculpture**

L'année dernière, nous avons fait la connaissance de Michelle, sculptrice bénévole, venue nous faire partager sa passion. Une nouvelle session a eu lieu durant ce deuxième semestre. Peu de participants, mais toujours de l'implication de l'application et du résultat, toujours dans la bonne humeur.

■ **Le nettoyage des plages**

Cette année encore, les résidents ont pu participer aux nettoyages de plages organisés par la réserve naturelle nationale de la baie de Saint Brieuc. Acte citoyen et écologique, sortie au grand air, bonne humeur et partage du pique-nique avec l'ensemble des bénévoles font de ce moment une sortie toujours appréciée.

Le petit plus cette année, la participation à la construction d'une haie bocagère qui participe au maintien de la faune et de la flore tout en protégeant l'espace jeu destiné aux enfants.

Les événements ponctuels

■ **Le concours de pétanque interservices**

Rendez-vous incontournable maintenant, avec l'été, cette année encore, nous nous sommes retrouvés au bois Boissel sous le soleil. Nous avons tiré, pointé, mais n'avons pas gagné la coupe cette année. Peu importe, nous nous rattrapons l'année prochaine !!!

Le pique-nique en commun étant toujours un moment chaleureux, nous revenons de cette journée avec des fous rires, des encouragements et notre diplôme.

■ **Les fêtes : Fête de l'été et la Fête de Noël avec le Centre Social du Plateau**

La maison relais s'est associée avec le centre social du quartier pour organiser la fête de l'été et la fête de Noël. Lors de ces manifestations, les résidents interviennent en tant que bénévoles ; ils participent au montage et à la tenue des stands : cette année, à la fête de l'été ils ont participé avec les habitants à la création de cadres photos fabriqués avec du matériel recyclé. Un des résidents musicien a joué sur scène

Pour la fête de Noël sur le thème de Noël traditionnel, ils ont préparé un jus d'orange chaud servi aux visiteurs et animé un stand de création avec la fabrication de flocons en papier qui peuvent décorer le sapin, les fenêtres...

L'esprit de cet atelier est toujours le même, mettre en place une activité créative réalisable avec des matériaux de récupération que l'on peut tous avoir chez soi.

L'implication des résidents est reconnue, appréciée par les autres bénévoles et par l'équipe des centres sociaux. C'est un moment de partage où la notion de « personne accueillie » disparaît au profit de celle de bénévole.

■ Lesseps en musique

La maison relais se situe dans le même bâtiment que l'hybritel, qui a ouvert ses portes en 2013. Les personnes accueillies sur la maison relais mais aussi au sein de l'hybritel se croisent, mais se connaissent peu. Même chose avec le voisinage. Il a donc été proposé aux personnes accueillies des deux services de fêter la musique sur l'espace commun qu'est le jardin. Ainsi, le mercredi 21 juin, les professionnels ont organisé « Lesseps en musique », moment festif et convivial.

« Les barnums prêtés par le centre social, les tables, chaises sont installés. Même chose pour les décorations préparées en amont par les résidents. Dans la cuisine collective de la maison relais, certains s'affairent pour la préparation des salades.

La scène est montée, les micros, amplis et spots sont branchés. Les musiciens d'un groupe de jazz manouche peuvent faire les balances. Pendant ce temps, les barbecues sont allumés, et nos chefs cuistots commencent courageusement à faire cuire malgré la chaleur.

Au fur et à mesure, les convives arrivent et peuvent déguster les cocktails sans alcool, mais aussi les spécialités préparées par les personnes accueillies et professionnels d'hybritel.

Nous déjeunons donc tous ensemble au son du jazz manouche. Puis vient le moment ludique, les enfants peuvent se faire maquiller et fabriquer des instruments de musique, toujours en musique.

Quand la fête se termine, tout le monde aide pour ranger après une journée dont tout le monde se souviendra. »



■ Projet Photo



Cet été, un projet photo a été réalisé. Par le biais de prises de vue, les résidents ont pu s'approprier l'entourage du bâtiment sur des thématiques définies avec les participants : l'eau, les couleurs, le temps, les légumes, le sourire, la musique, la cuisine. Ainsi, après plusieurs séances et balades pour les prises de vue, est venu le temps de la mise en valeur avec la réalisation d'un tableau qui rassemble les clichés sélectionnés. L'ensemble forme un tableau qui orne fièrement la salle à manger du collectif

■ Art postal



En 2016, des résidents de la pension de famille de Couzeix et des élèves du lycée Polaris, à Limoges, s'initient ensemble à l'art postal. Ils décident de créer un partenariat avec l'association « dessine un logement ».

La Maison Relais, membre du réseau de la Fondation Abbé Pierre, a été invitée à participer à la création de cartes uniques et personnalisées qui seront rassemblées par l'association et qui seront exposées à l'occasion du festival « c'est pas du luxe » à Polaris formation (Limoges) puis sur des expositions itinérantes.

Résidents et professionnelles ont donc mis leurs méninges en fonction, sorti papier, colle, stylo, ciseaux... Les doigts affûtés, chacun a pu créer une ou deux cartes postales qui, sans nul doute, sont uniques.

Divers matériaux sont utilisés, cartons, papier cartonné, images tirées de magazines, tissu, papyrus, boîte de fromage, feuilles (d'arbre) séchées, scotchs bariolés, crayons, colle... en bref tout ce qui nous est tombé sous la main et qui nous a inspirés. Des moments créatifs, dans la bonne humeur !

■ Journée du refus de la misère

Cette année encore, Adalea était associée à la journée mondiale du refus de la misère. Les résidents et les professionnels ont assisté à un concert sandwich et admiré les clichés pris par les participants du collectif. Le temps fort de la journée :

L'enregistrement d'une émission de radio à laquelle chacun a pu participer selon ses points de vue et expériences. Un moment riche en échange et en rencontres.



4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES

Lors des précédentes années, les problématiques en lien avec les événements actuels ou de l'année écoulée ont permis à l'équipe de rendre compte des constats observés et de proposer des solutions sur les thématiques suivantes :

2010 : Le vieillissement prématuré de la population accueillie à la maison relais et ses conséquences

2011 : L'ouverture sur l'extérieur des résidents

2012 : Le projet personnalisé

2013 : Les difficultés du maintien à domicile pour des résidents en perte d'autonomie

2014 : La régulation du collectif

2015 : La cohabitation des différents publics au sein de la maison-relais

2016 : L'accompagnement vers la mise en place d'une mesure de protection pour se maintenir dans le Logement

L'accès aux soins

Depuis l'ouverture de la pension de famille en 2009, les professionnelles ont pu constater que l'accès aux soins peut être compliqué pour une majorité des personnes accueillies. Pour exemple, lors de leur arrivée, bon nombre d'entre eux n'ont pas de médecin traitant, voire pas de couverture maladie.

Tout au long du séjour au sein de la résidence, les professionnelles de la maison relais sont chargées de faire le lien avec les référents externes, chargés du suivi social ou médical. Pour ce faire, l'outil de référence est le projet personnalisé qui permet de définir les objectifs et les moyens permettant d'accroître ou de maintenir l'autonomie du résident dans les différents domaines de la vie quotidienne : logement, santé, vie sociale et familiale, gestion administrative et budgétaire, mobilité, gestion du temps libre.

Concernant les soins et la santé, cela se décline avec : la prise de rendez-vous médicaux, l'accompagnement physique aux rendez-vous médicaux, l'hygiène corporelle et le « prendre soin de soi ».

Le but de l'accès aux soins est de viser une bonne santé pour les personnes accueillies. Celle-ci est définie par l'OMS comme : « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Il existe divers déterminants de santé qui influencent la santé ou le bien-être social (en positif ou en négatif). Les 5 types de déterminants sont : biologiques, liés aux comportements, socio-économiques (ou socio-culturels), liés à l'environnement et liés au système de santé.

Les déterminants biologiques sont inscrits dans la carte génétique des individus. Ils ne sont pas modifiables par l'individu, mais au fil du temps le patrimoine génétique d'un individu évolue pour s'adapter à son environnement.

➔ Du fait de la rupture et/ou de l'isolement familial, dans les faits, les résidents ont souvent une méconnaissance du patrimoine génétique et évolution de l'état de leur famille. Ainsi, lors des entretiens médicaux, ils sont peu en capacité de donner les antécédents familiaux.

Les déterminants liés aux comportements : le choix fait par l'individu est important, car ce choix a des conséquences sur sa santé.

➔ La majorité des personnes accueillies au sein de la pension de famille ont connu un parcours d'errance et bien souvent ont été ou sont sujettes à des addictions (produits psychotropes). L'usage de ces produits a pu ou peut parfois être un élément déclencheur, voire amplificateur de pathologies psychiques.

Les déterminants socio-économiques (socio-culturels) comprennent les conditions sociales et économiques susceptibles d'avoir une influence sur la santé. Les pratiques culturelles peuvent aussi avoir une influence sur la santé.

➔ Pour exemple, nous avons pu constater que la majorité des femmes accueillies n'ont aucun suivi. Les difficultés financières peuvent être un obstacle pour accéder à certains soins, comprenant un « reste à charge » (dentaire, optique) en fonction de la situation. De plus, certains spécialistes ne pratiquent qu'en libéral ou en clinique privée, ce qui peut générer un surcoût et donc une appréhension. Dans ce cas, un accompagnement physique s'avère nécessaire, effectué par une professionnelle de l'équipe ou par un partenaire.

Les déterminants liés à l'environnement c'est-à-dire l'ensemble des conditions physiques, chimiques et microbiologiques en milieu ouvert, domestiques ou professionnelles peuvent avoir un effet, direct ou indirect, immédiat ou à long terme, sur la santé.

- ➔ Au vu du passé des personnes accueillies, le soin pouvait être secondaire, la priorité étant de se loger et de se nourrir. Ainsi, il y a eu une perte de réflexe de recours aux soins et nous constatons qu'à défaut de soins préventifs ou curatifs de base, les prises en charges à mettre en place sont plus lourdes (exemple, soins dentaires, santé mentale).

Les Déterminants liés au système de santé : il s'agit de l'impact de l'organisation et du fonctionnement de notre système de santé sur la santé de la population.

- ➔ L'accès et/ou le maintien des ouvertures de droit nécessite une vigilance de l'équipe. En effet, certaines personnes ont pu se trouver sans couverture soit par ignorance ou méconnaissance de leurs droits, se heurtant à la complexité et à la lenteur de certaines procédures.

Il y a bien évidemment des interactions, certains phénomènes dépendant les uns des autres. Par un soutien au quotidien sur l'hygiène, l'alimentation et le mode de vie, l'environnement et l'enjeu collectif, nous visons à améliorer la santé mentale qui est un facteur d'influence sur l'état de santé.

Les professionnelles assurent une veille sociale, un soutien de proximité et d'orientation vers les structures extérieures en fonction des problématiques rencontrées. Du fait de la durée de séjour illimitée, une relation éducative s'établit au fur et à mesure du temps. La bienveillance de l'équipe est perçue par les personnes accueillies qui se sentent donc en confiance, ce qui facilite le dialogue et les orientations sur des sujets délicats. La mise en place de soins est aujourd'hui possible suite à de nombreux échanges entre résidents et professionnelles qui participent à une amélioration de l'estime de soi et par conséquent une envie de prendre soin de soi.

Au sein de l'équipe, il n'y a pas de professionnel de santé. Cela a parfois pu poser problème, notamment lors des sorties d'hospitalisation pour la mise en place de soins. Une convention a donc été signée avec le centre hospitalier Yves Le Foll. En parallèle, lors de prise en charge spécifique ou sur la durée, les professionnelles orientent les résidents vers les infirmières de la maison du département (prise de rendez-vous, accompagnement physique, ouverture de droits).

En ce qui concerne le mal-être psychique, nous pouvons, avec accord de la personne, faire appel à l'EMPP pour une intervention à domicile rapidement, puis si besoin, une prise en charge au CMP. De plus, ces professionnels de santé spécialisés interviennent tous les deux mois pour appuyer l'équipe de la maison relais dans leur mission de soutien des résidents afin d'apporter des éléments relatifs à la compréhension des situations et des pistes de solutions.

L'équipe travaille également avec :

- Les centres de cures et postcures
- Le CSAPA
- Le Point Santé de l'association Adalea
- Les cabinets infirmiers
- Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Brieuc
- Les organismes tutélaires du département (ACAP, APM)
- Les associations caritatives (Restos du Cœur, Croix-Rouge française, Secours populaire, ...)

5. PAROLES ET TEMOIGNAGES

« Suite à une expulsion de mon logement, j'ai été accueillie en CHRS pendant 6 mois. Ensuite, je suis arrivée à la maison relais en 2014.

Au début, ça a été difficile, je me sentais dévalorisée, j'avais l'impression d'avoir perdu mes repères. Petit à petit, j'ai su prendre l'aide qui m'a été proposée pour travailler autant l'administratif que de reprendre confiance en moi, y compris d'un point de vue moral.

Les entretiens avec l'équipe et le travail avec le mandataire dans le cadre de la mesure MJAGBF m'ont permis de reprendre confiance en moi, de reprendre mes marques et de me réinsérer dans le monde du travail.

Après 3 ans, j'ai donc pu quitter la maison relais après avoir fait les démarches nécessaires pour partir (situations administratives et financières mises à plat), mais surtout des démarches de recherches d'emploi qui ont abouties.

Aujourd'hui, j'ai enfin réalisé mon souhait : ma maison, un travail, des relations avec mes enfants apaisées. »

Sandrine, 41 ans

Résidente arrivée en février 2014

Partie en septembre 2017

" A la maison relais, on a nos logements. Les professionnelles, ne sont pas toujours derrière nous, mais sont présentes pour nous aider quand on en a besoin.

Sur le collectif, on peut discuter avec les gens, prendre le café, rencontrer les autres résidents, manger ensemble, faire des activités, participer à des réunions... C'est bien, ça fait voir autre chose aussi.

La maison relais me convient, je m'y sens bien, à l'aise. »

Karine, 33 ans

Résidente arrivée en juillet 2014

6. RESSOURCES HUMAINES

☒ Le dispositif a été le terrain de stage de :

- Une stagiaire TISF en 2^{ème} année au lycée Jean Moulin dans le cadre d'une formation continue

Temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation :

Le temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation est de **56 heures**

Formation	Organisme	Nombre de salariés concernés
Animation Gestion d'un groupe / Mobilisation des publics précaires	Askoria	2
Gérer et prévenir les situations de conflits et de violence	Askoria	1
Habilitation électrique	Vivalians	1

Temps consacré à la formation hors plan de formation (colloques, conférences...) :

Le temps consacré à la formation hors plan de formation est de **49,75 heures**

Formation	Organisme	Nombre de salariés concernés
Alcoologie et addictologie	ANPAA 22	1
Laïcité	Adalea	1
Secret professionnel et partage d'informations	Askoria	1
Processus de radicalisation	SDRT22	1

1. L'inscription des résidents dans leur environnement

Tout comme les années précédentes, l'équipe poursuit sa collaboration avec le centre social du plateau. Ainsi, les résidents et les professionnelles ont cette année encore, participé tant à la préparation (réunions) qu'à l'organisation le jour J des événements marquants : la fête de Noël et Quartiers en fête.

Au-delà des activités génératrices de lien social au sein de la pension de famille et au centre social, l'équipe travaille à inscrire les résidents dans une dynamique leur permettant d'aller vers l'extérieur.

Les sorties hebdomadaires du samedi se poursuivent, avec plus ou moins de succès en fonction des saisons et de la météo. Cette année a même donné lieu à un partage des connaissances des champignons par des cueillettes dans les bois. De la même manière, les sorties mensuelles perdurent.

2. Le travail de partenariat

■ Les partenaires du secteur sanitaire

Si les résidents présentent un mal-être important, les professionnelles peuvent faire appel à l'équipe de l'EMPP. Ces professionnels sont bien identifiés par les personnes accueillies et sont des personnes ressources, ce qui peut constituer la première étape d'une démarche de soin vers le CMP.

Pour d'autres résidents, il peut être encore trop compliqué de faire appel à l'EMPP. Dans ce cas, l'équipe peut solliciter le Point Santé d'Adalea, notamment pour ceux qui ont parcouru d'errance et pour qui l'accueil de jour est un lieu connu. L'infirmier(ère), repéré(e) comme personne ressources, peut ainsi orienter et si besoin accompagner les résidents dans une démarche de soins.

De la même manière, l'infirmière référente de la MdD de St Brieuc ville peut prendre les RDV qui constituent le parcours de soin, accompagner les personnes au rendez-vous et veiller aux prises en charge.

La collaboration avec l'Equipe Mobile Précarité Psychiatrie du Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu se poursuit et se consolide, notamment par des rencontres bimestrielles entre l'équipe de la maison relais et celle de l'EMPP. Ces échanges apportent des éclairages sur le fonctionnement des personnes présentant une pathologie psychiatrique et permet aux professionnels d'adapter leurs approches et leurs pratiques professionnelles.

Une convention passée fin 2017 avec la Fondation Saint Jean de Dieu vient consolider ce partenariat en formalisant ces rencontres, en instaurant des modalités de coopération pour les orientations et hospitalisations et des modalités d'interconnaissance entre structures.

■ Le partenariat avec les autres gestionnaires de pensions de famille

Débuté au cours de l'année 2013, le groupe de travail réunissant les gestionnaires des pensions de familles du département s'est structuré.

Pour les équipes encadrantes, il s'agit de :

- Échanger et partager des outils de gestion administrative et financière
- Rechercher des thématiques communes entre les professionnels
- Partager les évolutions du secteur en cours ou à venir.

Pour les professionnels, des ateliers d'une demi-journée sont organisés pour définir des pistes d'amélioration communes sur des thématiques, telles que la régulation du collectif, l'approche individuelle de l'accompagnement.

En 2017, deux après-midis départementales des Pensions de familles ont eu lieu : à Lannion et à Saint-Brieuc. Elles ont porté sur l'accompagnement individuel des résidents sur les sous-thématiques « le logement » et « l'accompagnement vers l'extérieur » et « le règlement intérieur ».

8. DEMARCHE QUALITE ET PLAN D'ACTIONS

Notre projet associatif s'appuie sur 5 axes stratégiques qui guident notre action sur la période 2014-2019. Sur chacun de ces axes, l'association a défini ses engagements.

ACCOMPAGNER	INNOVER	COOPERER	IMPLIQUER	S'ENGAGER
-------------	---------	----------	-----------	-----------

Ces axes et engagements ont ensuite fait l'objet d'une déclinaison opérationnelle au sein de chaque pôle dans le cadre de plans d'actions à partir notamment **des résultats de l'évaluation interne**.

	Rappel des perspectives pour 2017	Réalisations au 31 Décembre 2017	Perspectives pour 2018
Accompagner	Renforcer la dimension éducative et pédagogique des ateliers cuisine (économique et nutritionnel). Réfléchir aux modalités de visite à domicile et adapter le cadre dans une logique éducative. Organiser des ateliers collectifs en lien avec la gestion du logement (tri sélectif, économie d'énergie, ...) Faire un bilan de la mise en place du projet personnalisé, tirer les enseignements et améliorer l'outil et son utilisation Eclaircir les rôles de chaque membre de l'équipe dans la mise en place et le suivi du projet personnalisé et le mettre en place pour chaque ménage. Appuyer les résidents dans leur fonction de représentation et favoriser leur participation au CCRPA	Ecriture du projet d'animation culinaire « bien manger et se faire plaisir ». Ce projet a fait l'objet de deux réponses à appel à projets (ARS/prévention et promotion de la santé et appel à mécénat) Finalisation du calendrier et mise en forme par la graphiste. Recherche de fonds en cours pour une impression de qualité. Réflexions avec les professionnels des autres pensions de famille du département dans le cadre des Aprêms départementales des Pensions de familles. Sensibilisation des résidents au tri sélectif via une visite d'un centre de tri Les projets personnalisés sont majoritairement mis en place. Les rôles de chaque professionnel sont définis dans le projet social. Dynamisation en cours dans le cadre de groupe de travail « participation des personnes accueillies » du plan d'actions. A poursuivre en 2018	Définir de nouvelles modalités de visite à domicile, notamment en lien avec les nouveaux logements diffus Organiser de nouveaux temps collectifs sur ces thématiques A l'occasion de l'actualisation des projets de services, un bilan de la mise en place des projets personnalisés sera fait. Mise en place du comité de résidents Renforcer l'information et l'accompagnement des résidents dans le domaine des loisirs, vacances, culture

Innover	Prévoir la réfection du collectif (travaux de peinture, sol, etc....) et de la cuisine Définir l'usage de la salle d'activité et aménager l'espace Améliorer la décoration des cages d'escalier	Travaux de peinture réalisés Portes placard RDC de la cage B effectuées.	Prévoir l'installation de rangements Réflexion à mener avec les résidents Décorer les portes des autres étages avec les résidents : projet à relancer en 2018.
Coopérer	Développer des liens avec les structures de quartier, le centre social du plateau notamment. Favoriser la participation des personnes dans la vie de la cité (association, quartier, droit de vote, etc.) Organiser des temps échanges (pratiques / expériences) avec d'autres maisons relais / résidence accueil entre professionnels mais aussi sur des temps spécifiques, entre résidents (organisation activités communes par exemple). Maintenir les rencontres partenaires existantes (EMPP), envisager d'autres rencontres partenaires (CSAPA)	Le groupe de travail sur la citoyenneté et les liens avec les structures de quartier est mis en place avec la participation des personnes accueillies. Intégration de la maison relais dans les manifestations du centre social. Une animation collective réalisée sur la citoyenneté et l'inscription sur les listes électorales. A poursuivre en 2018, en fonction des élections. Des temps communs sont mis en place avec la résidence accueil de la Mutualité, l'Amisep et l'Acap. Deux après-midi d'échanges : projet personnalisé et accompagnement individuel. 4 Réunions avec l'EMPP. A poursuivre en 2018. Signature d'une convention avec Saint Jean de Dieu.	Mise en place de la feuille de route élaborée par le groupe de travail « inscription dans les structures de quartier » Mise en place du questionnaire à l'intention des personnes accueillies. 5 réunions avec l'EMPP programmées en 2018 dans le cadre de la convention.
Impliquer	Se mettre en conformité avec la loi à propos de la concertation des résidents	Absence de mise en place d'un comité de résidents : pas de mobilisation des résidents dans cette instance Lancement de l'enquête de satisfaction : - Réalisation d'une enquête phoning en juillet-août auprès d'un échantillon d'anciennes personnes accueillies. - Questionnaire de satisfaction proposé aux personnes accueillies sur 5 semaines (entre septembre et décembre 2017) A finaliser en 2018	Développer l'implication des résidents sur le comité des résidents et organiser 2 rencontres. Finalisation de l'enquête de satisfaction et présentation des résultats

9. PERSPECTIVES

La réhabilitation de la cage d'escalier B

Projet déposé en 2015 auprès du bailleur social Terre-et-Baie habitat et entériné en janvier 2016 en COPIL : Le souhait de l'association est de modifier l'agencement des quatre logements de typologie T4 en huit logements plus adaptés au public accueilli (quatre logements T1 et quatre logements T2).

En fin d'année 2017, un maître d'œuvre a été choisi par le bailleur social. Les travaux devraient débuter au cours du 2^{ème} trimestre 2018 pour une livraison prévue en octobre 2018. Il s'agira alors d'organiser les concertations territoriales et d'accueillir les 8 futurs résidents.

L'extension de la Maison-relais

En décembre 2017, la maison-relais s'est agrandie avec l'intégration de deux nouveaux logements en diffus dans son parc. Ces logements situés rue Edmond Rostand répondent aux besoins identifiés chez certains résidents et pouvoir prendre un peu de recul vis-à-vis du collectif tout en étant proche (environ 1km entre les logements et le collectif). Au cours de l'année 2018, la maison-relais devrait capter trois autres logements dans la même résidence.

- ➔ A l'issue des travaux et avec l'extension, la maison relais de Saint-Brieuc comptera 27 logements pour un maximum de 30 résidents accueillis. Ce sera l'occasion d'adapter le fonctionnement et éventuellement de baptiser la maison relais.